

Jean-Baptiste André Godin à Pinart et Cie, 19 décembre 1861

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 1 p. (218r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Pinart et Cie, 19 décembre 1861, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/41953>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [19 décembre 1861](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Pinart et Cie](#)

Lieu de destination Marquise (Pas-de-Calais)

Description

Résumé Approvisionnement en fonte des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Sur le litige commercial opposant Godin à Pinart et Cie. Godin explique à Pinart et Cie qu'au moment où la fonte que celui-ci doit reprendre va être chargée, il a examiné la fonte déchargée du bateau Union des deux frères, qui s'est avérée à nouveau de qualités diverses, et va être l'objet d'un nouveau litige entre eux. Godin confirme à Pinart et Cie que la mauvaise fonte aurait dû être triée avant son chargement et lui demande de la reprendre ou de lui proposer un prix conforme à sa qualité.

Mots-clés

[Conflit](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Fonte](#), [Transport de marchandises](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

9021

Guinea b w y 1860

913

Admiral's Court at the

au moment où le chargement des fontes que vous avez à reprendre de commencer à venir dans la possibilité de jeter un coup d'œil sur les fontes ou bâtière bâtière qui sont maintenant déchargées les fontes sont enrayées de quatre ou cinq ou six bâtières bâtières qui sont placées et sur lesquelles je devrai faire faire un échafaud pour pouvoir travailler à ce qui fait que lorsque les fontes que vous avez été l'heure de reprendre une partie de bâtière ou une autre de qualité inférieure et de faire l'objet d'un nouveau bâtiage entre ces deux.

malgrā cette prétendue certitude des fautes
misses part et forcées dans une devant
des fautes dues sur le bord des pierres et les
autres fautes sont toutes venues avec promis
ou certaines ces fautes de ses expéditions
et sans rien avoir rien fait il faut faire
que cette distraction soit faite au. et
que cette faute soit apaisée par sonne a.
mais que pour cela ce nous ne nous
entraînions sur le pris. car elle doit de
moins mauvaise que elle que leur de
recharge

and they agree on a isolate

Godin